



LE 06 OCTOBRE 2023

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Objet : consultation pour une mise en concurrence par voie de publicité pour l'attribution d'autorisation d'occupation temporaire avec activité économique sur le domaine public portuaire maritime de la ville de Sainte-Maxime. L'attribution concerne des places au port.

Lieu : port de Sainte-Maxime – 83120 Sainte-Maxime

Entité attributaire et gestionnaire du port de Sainte-Maxime : SPL SUD PLAISANCE – BP 31 – 83120 Sainte-Maxime

Date limite de dépôt des candidatures et offre : le jeudi 9 novembre 2023 au plus tard à 16h00

Cette consultation s'inscrit dans le cadre des articles L 2122-1-1, L 2122-3, du code général de la propriété des personnes publiques et de l'article R 5314-31 du code des transports.

Lots à attribuer au 1^{er} janvier 2024

LOT 2 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique d'un bateau taxi ou d'un boat club – place n°1022.

LOT 3 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de location de bateau – place n° 1024.

LOT 5 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de loueur et d'excursions – place n° 1044.

LOT 7 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique d'excursions en mer et de découverte – place n° 1116.

LOT 8 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de pêche artisanale – place n° 1122.

LOT 9 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de pêche artisanale – place n° 1123.

LOT 10 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de pêche artisanale – place n° 1124.

LOT 11 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant

sur une place de port pour une activité économique de pêche artisanale – place n° 1125.

LOT 12 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur une place de port pour une activité économique de pêche artisanale – place n° 1126.

LOT 14 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur un linéaire de quai pour une activité économique de location de bateaux sans skipper – places n° 1259 à 1268.

LOT 15 M : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur un linéaire de quai pour une activité économique de location de bateaux sans skipper - places n° 1269 à 1277. Ce lot comprend en sus une place destinée à l'accueil du public – place n° 1325.

LOT 16 M ET 16B M: Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant sur 2 places de port pour une activité économique d'école de plongée et excursions – lot 16 M place n° 1119 A et lot 16B M place n° 1119 A bis.

LOT 17M – multi attributaire : Autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime portuaire portant un ponton d'accostage à l'extérieur du port pour une activité économique d'escales pour le départ d'excursions (Stop and go) - place n° 1386.

Chacun des lots fait l'objet d'une procédure distincte. Les candidats sont informés que des travaux auront lieu au sein du port de Sainte-Maxime et pourront modifier les surfaces et les affectations géographie des lots. Le dossier à retirer par les candidats précisera les surfaces des lots ainsi que le calcul relatif à la redevance.

Les candidats ne peuvent déposer un dossier que pour un seul lot.

Les durées des attributions seront fixées après analyse des dossiers par le gestionnaire.

Les redevances d'occupation sont fixées par l'entité gestionnaire du port.

Retrait des dossiers de consultation : <https://www.marches-securises.fr/>

Dépôt des dossiers des candidats : <https://www.marches-securises.fr/> - (à l'exception des candidats pour les lots 8M à 12M où le dépôt des dossiers papiers est autorisé).